



**LE TIMBRE COMMÉMORANT LE  
CENTENAIRE DU DROIT DE VOTE DES FEMMES  
1916-2016**

Au Canada, bien que les groupes aspirant au droit de vote des femmes se forment dès le début des années 1870, il faut attendre au début de la Première Guerre mondiale pour que ces mouvements reçoivent l'appui de la population. La femme sert durant ce conflit en travaillant dans les usines et les bureaux, en élevant seule sa famille et en participant à l'effort de guerre en tant que volontaire. Elle n'a pourtant aucun pouvoir politique officiel à cette époque.

Les femmes du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta obtiennent la droit de se rendre aux urnes en 1916, suivies de celles de la Colombie-Britannique et de l'Ontario en 1917, de la Nouvelle-Écosse en 1918, du Nouveau-Brunswick et du Yukon en 1919, de l'île du Prince-Édouard en 1922, puis du Québec en 1940 et des territoires du Nord-Ouest en 1951.

En 1917, la *Loi des élections en temps de guerre*, donne le droit de vote aux élections fédérales aux femmes qui ont un lien de parenté avec un soldat, mais le suffrage universel n'est instauré que le 1er janvier 1919

Note: Ce texte a été pris sur le livret de timbres montré ci-dessus.

Réf.: <https://www.canadapost.ca/shop/stamps/2016-stamps-by-collection/womens-suffrage.jsf?execution=e1s1>